

GUIDE PLURIPASS

2ATP

ANNÉE
2017/2018

(c) Association Angevine du Tutorat PluriPASS



TUTEURS 2016/2017



EXAMEN EN AVERROËS



TUTOANGERS



TUTPLURIPASS



TUTORAT PLURIPASS ANGERS



AVANT-PROPOS

Ce guide a été réalisé par l'Association Angevine du tutorat PluriPASS (2ATP) et est **mis à jour chaque année**. Tu pourras le retrouver en version numérique sur le site www.asso2atp.fr.

Il a pour but de te faire découvrir les services proposés par le tutorat, la vie étudiante, mais aussi de te donner les principaux contacts que tu dois avoir.

Ce livret est complété par d'autres ressources :

- Le livret d'**orientation**, édité par la 2ATP, disponible sur asso2atp.fr
- Le livret **PluriPASS**, édité par l'UFR Santé, disponible à l'adresse suivante :
<https://goo.gl/bqvGvg>
- La vidéo de présentation de **PluriPASS**, réalisée par l'UFR Santé :
<https://www.youtube.com/watch?v=BFMqDvzODg4>

Nous espérons que grâce à ce livret tu pourras aborder l'année le plus sereinement possible : et qui sait, peut-être que c'est toi qui le mettras à jour l'année prochaine ! ;)

TABLE DES MATIERES

Présentation de l'ufr santé	7
Parcours PluriPASS.....	8
Un projet pluridisciplinaire d'accès aux études de santé.....	8
Présentation	8
Matières et UE	10
... avec de nouvelles modalités d'apprentissages	12
Cadre pédagogique	12
Docimologie et évaluation	13
Optionnels et 3PE : orientation active de l'étudiant	16
Etre étudiant en PluriPASS	18
Déroulement des cours.....	18
Cours magistraux.....	18
Enseignements dirigés.....	18
Travaux dirigés	18
Numerus Clausus.....	19
Prendre des notes.....	19
Récupérer les cours.....	19
Retransmission vidéo.....	20
Travailler ses cours	20
Comment travailler ?	20
Où travailler ?	20
Fausses idées sur la première année des études de santé.....	21
Le Tutorat.....	22

Qu'est-ce que c'est ?	22
Stage de pré-rentree	22
Parrainage	23
Les Tut'aides	23
Colles	23
Les examens blancs	24
Séances interactives	24
Séances de préparation aux QROCs	25
Préparation aux oraux	25
Oraux blancs	25
Forums	26
Chaîne Youtube	26
Chefs de matières et tuteurs	26
Le Mans	28
PluriPASS au Mans	28
Le Tutorat au Mans	29
Examens	31
Où ?	31
Comment ?	31
Associations étudiantes	32
La 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS)	32
Présentation	32
Les cellules	32
Cellule santé	33
La vie associative	34

L'ACEPA (Association Corporative des Étudiants en Pharmacie d'Angers) ...	34
L'AESFA (Association des Etudiants Sages-Femmes d'Angers)	35
L'ADEMA (Association Des Etudiants en Médecine d'Angers)	35
L'ANEMF	35
L'ANESF	36
L'ANEPPF	36
Services universitaires et sociaux	37
BU St Serge	37
SUIO-IP	37
SUAPS	37
SUMPPS	38
Scolarité	38
carte étudiante	38
CROUS	39
Restaurants universitaires.....	39
La cafétéria.....	39
Les bourses d'aide sociale	39
Sécurité sociale étudiante (SSE)	40
Vie locale	41
Transports	41
Logement.....	41
Bonnes adresses	42
Cinéma	42
Pour un petit footing ou une balade.....	42
Pick#eat	42

Contacts	43
Adresses mails du bureau de la zATP.....	43
Contact PluriPASS.....	43
Adresse postale	43
Remerciements	44
Annexes.....	45
Lexique.....	45
Informations Utiles.....	46
Liens Internet	46
Le plan utile	46
Plan de la Faculté.....	48
Notes.....	49

PRESENTATION DE L'UFR SANTE

L'UFR Santé a été créé en 2015 et a permis de réunir les facultés de médecine, pharmacie, l'IFSI¹ et l'école de sages-femmes sous une même entité. Elle se veut un moteur de l'enseignement pluridisciplinaire et de l'innovation pédagogique.

L'amphithéâtre dans lequel tu vas passer l'année porte le nom d'un philosophe et médecin arabe du XII^{ème} siècle : Averroès. Il peut accueillir plus de **700 étudiants** et a été inauguré en janvier 2008 pour permettre d'avoir cours dans de bonnes conditions.

Tu auras également des ED² dans l'amphi 200 et dans l'amphi Veil, ainsi que des TD³ dans la Faculté des Sciences à Belle-Beille, dans la faculté de Droit-Economie-Gestion à Saint Serge et dans la faculté de Pharmacie. Le tutorat aura lieu dans de plus petites salles de la faculté⁴.



Figure 1: photographie de la faculté de médecine

¹ Institut de Formation en Soins Infirmiers

² Enseignements dirigés

³ Travaux dirigés

⁴ Un plan détaillé de la faculté est disponible en annexe

PARCOURS PLURIPASS

UN PROJET PLURIDISCIPLINAIRE D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ...

PRESENTATION

Ce parcours tient en 4 semestres, et permet de valider deux années de licence.

À la **fin du second semestre (S₂)**, si tu as la **moyenne (10/20)** à ton contrôle continu, tu **valides ton année de licence**.

En revanche, valider ton année de licence ne veut pas dire que tu es admis en filières de santé ! Celles-ci sont toujours régies par le Numerus Clausus. A la fin du S₂, **70% du Numerus Clausus** est admis en deuxième année des filières de santé. Sur ces 70%, la première moitié est admise directement après les écrits, et l'autre moitié après les épreuves orales.

Les étudiants *ayant validé leur année mais n'ayant pas accès* à une des deuxièmes années de santé, **pourront passer en troisième semestre (S₃)** du parcours PluriPASS.

Ceux n'ayant pas la moyenne (après les rattrapages) ne valideront pas ces semestres et devront redoubler ou se réorienter.

- Si tu décides de redoubler, les crédits ECTS⁵ ne sont pas validés. Attention cependant ! si tu ne valides pas tes crédits tu es obligé(e) d'attendre le S₃ pour pouvoir accéder aux filières Santé.
- Si tu te réorientes, les crédits ECTS sont conservés : ta réorientation est donc facilitée.

⁵ ECTS : système d'évaluation de la formation dans l'enseignement supérieur commun à toute l'UE, exemple : 1 crédit ECTS obtenu en France vaut autant qu'un crédit obtenu en Allemagne ou dans tout autre pays de l'UE.

À la fin du S3, si tu as la moyenne, tu valides ce semestre. Tu es admis dans les filières Santé ou tu peux continuer le S4.

Les étudiants admis à hauteur du reste du numerus clausus (soit $\frac{1}{4}$ ou 20 % des places fixées) rejoignent la promotion et poursuivent en quatrième semestre (S4) dans la filière de santé de leur choix. Cette fois-ci tous les étudiants admissibles doivent passer les épreuves orales.

Les 10% restants sont donnés à un nouveau système de sélection appelé **AlterPass**.

Si tu ne peux pas entrer dans les filières de santé, tu poursuis dans le **S4 de PluriPASS**, et ce pour **valider deux ans de licence** sans avoir perdu du temps. Ce semestre te permettra de te remettre à niveau en vu d'intégrer un L3 de l'Université d'Angers ou de l'Université du Maine.

- UE 3PE⁷
- UE Anglais
- UE Culture numérique.

Voici les matières que devront suivre les étudiants au S₁ et S₂ du parcours PluriPASS :

Semestre 1		Semestre 2	
UE 1	Biochimie, biologie et bioinformatique moléculaire	UE 7	Biochimie, biologie, bioinformatique moléculaire, génétique
UE 2	Biologie cellulaire, reproduction	UE 8	Biologie cellulaire, histologie
UE 3	Chimie 1	UE 9	Physiologie, anatomie
UE 4	Biophysique	UE 10	Biostatistiques
UE 5	Sociétés et culture	UE 11	Chimie 2
UE 6	Droit, sciences politique, économie	UE 12	Psychologie
UEO ⁸ 1, culture numérique, anglais		UEO 2, UEO 3	
3PE			

Les UEO sont à choisir parmi un total d'**environ 30 UEO disponibles**, à hauteur d'une pour le S₁ et de deux pour le S₂. Chaque étudiant a des UEO qui lui sont spécifiques. La majorité des UEO sont faites à distance.

Les étudiants devront aussi préparer leur **projet d'orientation** au fil de l'année, via le **module 3PE**.

⁷ Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant

⁸ Unité d'Enseignement Optionnelle

Au **S₃**, les étudiants abandonnent un des 3 blocs principaux (cf. ci-dessus), au profit d'une **UE de renforcement** dans la matière qu'ils apprécieront le plus : ils n'ont plus que 2 blocs principaux.

Au **S₄** du parcours, les étudiants – qui ne peuvent plus rentrer dans les études de santé – abandonnent encore un de ses 2 blocs principaux et **s'hyperspécialisent** le temps d'un semestre **dans le bloc qu'ils souhaitent** (mathématiques, biologie...) pour intégrer *in fine* cette filière et poursuivre leurs études dans ce domaine.

Ainsi, il existe de **nombreuses passerelles** entre le parcours PluriPASS et les autres filières présentes à Angers et au Mans : licences disciplinaires, écoles d'ingénieurs... Pour les étudiants pris dans les filières contingentées, leur poursuite d'étude reste semblable à ce qui a toujours existé.

... AVEC DE NOUVELLES MODALITÉS D'APPRENTISSAGES

CADRE PÉDAGOGIQUE

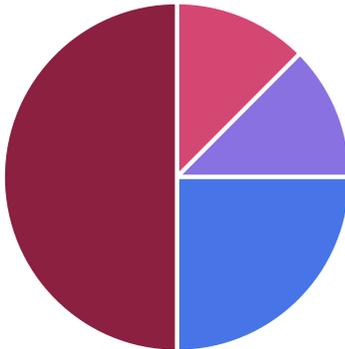
Dans le parcours PluriPASS, l'université d'Angers met l'accent sur un mode d'apprentissage **totallement différent de celui de la PACES⁹** en proposant notamment des **cours à distance** : environ 20 % du temps en non-présentiel, 30 % en présentiel, et le reste (50 %) en temps de travail personnel.

On entend par "*temps en non-présentiel*", un temps où le professeur n'est pas présent devant les étudiants à faire cours. Les pédagogies sont donc multipliées : du simple photocopié déposé sur l'ENT¹⁰, à un diaporama commenté et finalisé par une auto-évaluation.

⁹ Première Année Commune aux Etudes de Santé

¹⁰ Espace Numérique de Travail

RÉPARTITION DE VOTRE ANNÉE



- Cours à distance
- Enseignements dirigés
- Cours magistraux
- Apprentissage, auto-évaluation, tutorat

DOCIMOLOGIE ET EVALUATION

Il y a plusieurs objectifs à atteindre avec le parcours PluriPASS :

- Valider sa licence,
- **Être admissible** puis admis dans les filières de santé, via un classement.

On distingue donc :

- les critères de validation de la L1,
- les critères d'admissibilités,
- les critères d'admission aux filières de santé.

Changement important par rapport à la PACES : l'évaluation se fait par **contrôle continu**.

Semestre 1

Octobre : 10 QCMs/UE

Novembre : 36 QCMs/UE

Décembre : 36 QCMs/UE
+ 2 QROCS

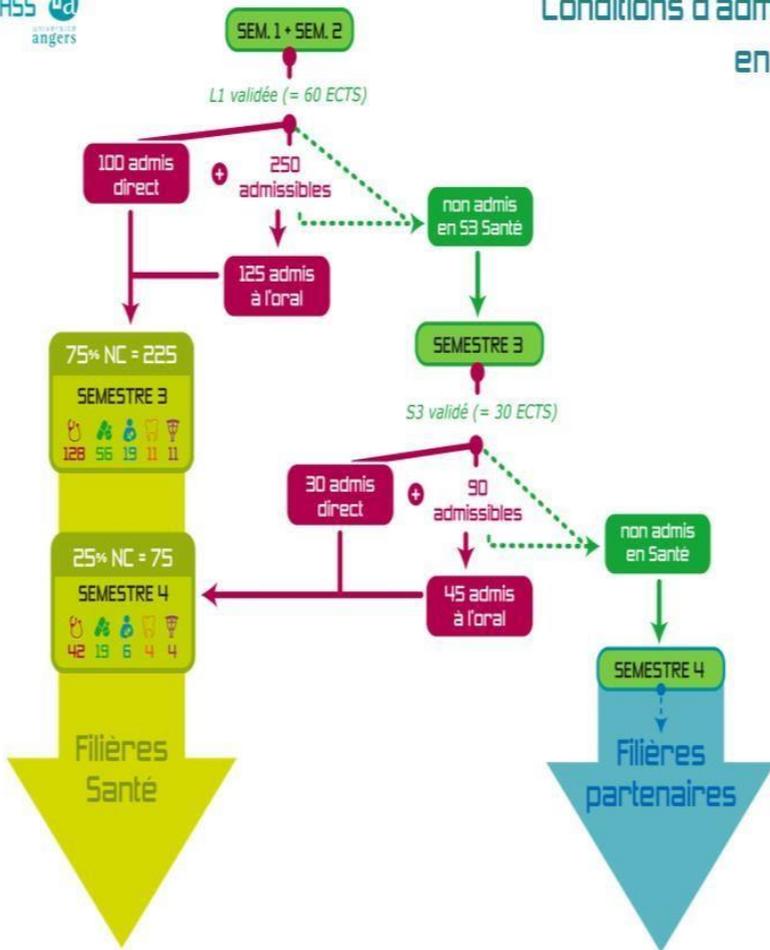
Semestre 2

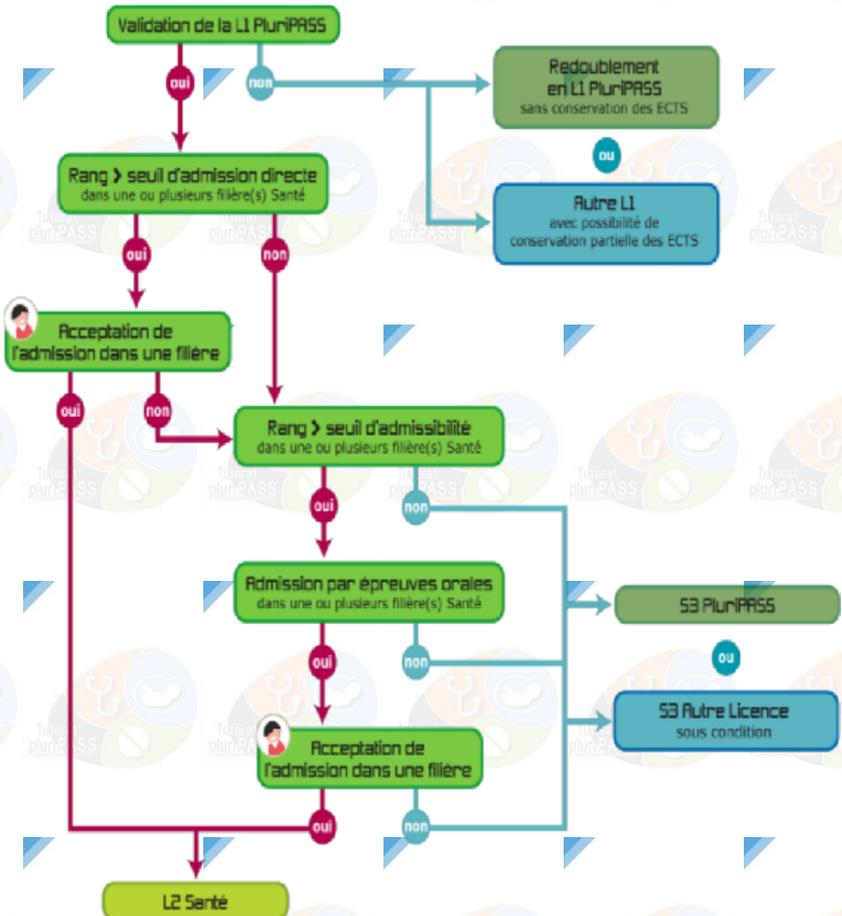
Mars : 36 QCMs/UE

Mai : 36 QCMs/UE

Ensuite, et comme en PACES, **différents coefficients selon les filières** sont appliqués aux différentes matières (*cf. le livret de l'étudiant pour les connaître en détails*).

Conditions d'admission en santé





OPTIONNELS ET 3PE : ORIENTATION ACTIVE DE L'ÉTUDIANT

Contrairement au système classique LMD (licence-master-doctorat), les études de santé ne permettent ni orientation progressive au cours des études, ni réorientation sans passerelle. Le choix de fin de première année est le plus souvent définitif et se fait actuellement sans réelles connaissances sur le cursus choisi. L'objectif de l'UE 3PE est donc d'inciter l'étudiant à **construire son projet d'orientation**, d'une part en *s'informant* sur la réalité des études et des métiers

des filières contingentées, et d'autre part en envisageant et documentant également un choix d'orientation dans une filière non contingentée.

La validation de l'UE 3PE passe par l'établissement de deux fiches projets : l'une pour une filière souhaitée, l'autre pour une filière non contingentée.

La validation de l'UE 3 PE est nécessaire pour valider son année mais n'entre pas en compte dans le classement d'admission aux filières contingentées.

Le système PluriPASS est explicité de manière plus approfondie dans le guide PluriPASS édité par la faculté, ou dans le livret d'orientation de la 2ATP (lien disponible dans l'avant-propos).

ÊTRE ETUDIANT EN PLURIPASS

DEROULEMENT DES COURS

COURS MAGISTRAUX

Pour la L1 PluriPASS, tous les cours magistraux sont dispensés dans l'amphithéâtre Averroès de l'UFR Santé.



Pour le semestre 3, les cours portant sur le "Bloc Santé" sont également réalisés en Averroès. Pour les cours des "Blocs hors-santé", les cours ont lieu dans les UFR des filières concernées (Campus Saint Serge pour Droit et Economie-Gestion ; Campus Belle Beille : à la fac de Lettres pour Psychologie, Histoire, Sociologie, à la fac de Sciences pour Maths, Physique, Chimie, Ingénieur, Sciences du Vivant ; Campus Sciences de l'Université du Maine pour les parcours du Mans : Sciences du vivant).

ENSEIGNEMENTS DIRIGES

Des séances **d'enseignements dirigés** (ED) sont organisées en « petits » groupes de 200 pour aider à la compréhension des cours. La promotion est cette fois répartie en **différents groupes à Angers** (*groupes A1, A2...*) et **un groupe au Mans**. Ces séances sont l'occasion pour les professeurs de proposer par exemple des exercices corrigés susceptibles de tomber aux examens. Les EDs ont lieu sur les différents sites de l'UFR Santé.

Chaque groupe d'ED est supervisé par un professeur référent, appelé Professeur Principal, qui pourra répondre à tes questions tout au long de l'année.

TRAVAUX DIRIGES

Avec PluriPASS, tu bénéficieras de vrais travaux dirigés (TD) en groupes de 50 étudiants. Chaque groupe d'ED est encore divisé en 4 groupes de TD à Angers (A1a, A1b...) et 3 groupes de TD au Mans (M1, M2, M3). Ces TD, dispensés dans les

facultés des Sciences, de Pharmacie et de Droit-Economie-Gestion ont lieu à 3 périodes de l'année (octobre – février – avril).

NUMERUS CLAUSUS

Tu l'auras compris : tout le monde ne passe pas en deuxième année des filières contingentées. Le nombre d'étudiants recevables dans toute la France est défini chaque année par un décret puis réparti entre toutes les facultés. C'est ce qu'on appelle le numerus clausus. Il a été créé en 1971 et a pour but de réguler le nombre de professionnels de santé.

Le numerus clausus des différentes filières à Angers est le suivant :

- Médecine : **187**
- Pharmacie : **75**
- Maïeutique : **25**
- Masso-kinésithérapie : **23**
- Dentaire : **15**
- Ergothérapie : **15**

Conseils disponibles dans
la rubrique « orientation »
sur le site asso2atp.fr

PRENDRE DES NOTES

RECUPERER LES COURS

Comme beaucoup d'étudiants, tu appréhendes sûrement la prise de notes à l'université. Cette année, une grande partie de tes cours seront numérisés sur ton espace de travail (ENT). De plus, un certain nombre de professeurs mettent à disposition des supports de cours très complets où tout est rédigé. Tout cela est mis en ligne sur Moodle (la plateforme en ligne de l'université d'Angers) : <http://moodle.univ-angers.fr>.

En outre, des conférences de rentrée seront organisées par le tutorat pour t'aider à prendre des notes et commencer l'année sur de bonnes bases !

Il est possible d'obtenir le prêt d'un ordinateur portable durant l'année universitaire, renseigne-toi auprès de la Région (<http://paysdelaloire.e-lyco.fr/ordipass/>).

RETRANSMISSION VIDEO

À Angers, tu as de la chance : tous les EDs et cours magistraux sont enregistrés et disponibles en retransmission vidéo dans les 72H sur l'ENT. **Seuls les TD ne seront pas enregistrés !** Si tu n'as pas pu aller à un cours ou que ta prise de notes n'est pas complète, aucun problème, tu as la possibilité de visionner la vidéo !

Tous les moyens sont donc mis à ta disposition pour prendre en notes tes cours dans de bonnes conditions.

TRAVAILLER SES COURS

COMMENT TRAVAILLER ?

C'est une question qui revient très souvent, mais il est difficile d'y répondre. En effet, chacun dispose de sa propre méthode de travail !

Cependant, une chose importante est **d'être organisé**. Il faut bien trier et ranger ses cours pour ne pas en oublier, ce qui n'est pas forcément évident. Il faut aussi travailler beaucoup – tu t'en doutes – ce qui veut dire que si tu as cours le matin, tu vas travailler tout l'après-midi et le soir aussi.

Ce qu'on a pu retenir de notre expérience : être **organisé, être régulier, persévérer et trouver son rythme**.

Cependant, il faut maintenir une **bonne hygiène de vie**, des nuits de sommeil adaptées à tes besoins, et ne pas hésiter à se réserver une courte pause de temps en temps quand tu satures vraiment, sinon tu ne suivras pas le rythme.

L'objectif est de travailler efficacement en ayant bien conscience des questions posées par les enseignants lors des examens. Travailler 2h puis s'accorder 15 minutes de pause est plus productif que travailler 5 heures d'affilée.

OU TRAVAILLER ?

Plusieurs possibilités :

- **à la maison**, tout simplement, avec une connexion Internet ;

- à la **bibliothèque universitaire** (BU) de Saint Serge, située au niveau du campus Saint Serge¹¹ et que certains finiront par considérer comme leur propre maison ;
- à la **fac**, dans une des nombreuses salles à disposition.
- à la **cafeteria Ambroise Croizat** ouvert de 8h30 à 16h30 disposant d'une connexion WifiHD (et de canapés 😊)



FAUSSES IDEES SUR LA PREMIERE ANNEE DES ETUDES DE SANTE

Beaucoup de fausses idées circulent sur la première année des études de santé. Un certain nombre d'entre elles ne sont plus vraies, bien qu'elles aient pu l'être il y a quelques années.

À Angers, nous avons la chance d'avoir une première année qui se déroule dans de bonnes conditions, **l'ambiance est propice au travail !**

- On peut suivre le cours sans problème dans l'amphi.
- On peut arriver seulement 5 minutes avant le début du cours et avoir de la place, pas besoin de venir pour 6h du matin.
- De même, on suit aussi bien depuis les places de devant que dans le fond, donc pas besoin de se précipiter à l'entrée pour « avoir les meilleures places ».

¹¹ Plan disponible en Annexe

LE TUTORAT

Tu es sûrement inscrit au tutorat, comme une grande partie de ta promotion. C'est **une véritable alternative à la prépa privée**, tout en étant bien moins cher. Voici donc quelques rappels pratiques qui pourront te servir tout au long de l'année.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le tutorat, c'est un dispositif d'entraînement proposé aux étudiants angevins et manceaux de première année et organisé par les étudiants de deuxième et troisième années de médecine, pharmacie et maïeutique. Ce service est soutenu par les facultés, qui sont légalement tenues de proposer un tutorat depuis 2009.

La 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS) est l'association en charge de l'organisation du tutorat à Angers.

Pour l'année 2016-2017, pas moins de **180 étudiants d'années supérieures** étaient investis dans le tutorat ! Pour les étudiants de deuxième et troisième année, participer au tutorat permet de valider une UE optionnelle qui leur demande de fournir un travail sérieux.

Du 21 au 30 août

STAGE DE PRE-RENTREE

Le stage de pré-rentrée permet de commencer l'année « en douceur » sur une dizaine de jours, avant la rentrée officielle, dans les locaux de l'UFR Santé d'Angers (ainsi qu'à l'amphi Robert Garnier au Mans par vidéo-retransmission en direct) mais **en petits groupes de 35 à 40 étudiants**.

Les cours te sont dispensés par les deuxième et troisième années qui ont réussi leur examen et qui ont, donc, pas mal de bons conseils à te donner.

Le stage se termine par une **mini-épreuve**, qui permet une petite évaluation mais surtout, d'apprendre à répondre à des QCMs dans les mêmes conditions que celles des contrôles continus.

PARRAINAGE

Le jour de ton inscription au tutorat, début juillet, tu nous feras part de ton souhait d'avoir un parrain/marraine. Tu pourras choisir, dans la mesure du possible, **sa filière** (médecine, pharmacie, maïeutique, kiné, ergo, dentaire). Quelques jours plus tard tu recevras les coordonnées de ton parrain/marraine, étudiant en deuxième année, que tu devras contacter. Ainsi, il/elle pourra te donner ses cours, répondre à tes questions, te donner des conseils pour affronter ton parcours PLuriPASS et enfin te **soutenir tout au long de l'année. C'est ainsi plus qu'un parrain que tu trouveras mais un véritable ami.**

Début octobre, nous instaurerons une **formation pour que ton parrain/marraine sache répondre au mieux à tes attentes.**

De plus, une **rencontre sera organisée fin septembre** avec vous, première année, et vos parrain/marraine afin d'échanger autour d'un goûter convivial.

A partir du
10 octobre

LES TUT'AIDES

Les Tut'aides ont lieu **une fois par semaine** (lundi ou mardi selon ton groupe) à la Faculté de médecine ou de pharmacie. Elles durent **2h15** (3 x 45 mins).

Un étudiant d'année supérieure spécialiste de sa matière animera pendant une heure un TD sur une partie du cours grâce à des exercices, des schémas, des vidéos, des fiches de révision, etc.

Le but est de te faire comprendre le cours en employant des outils différents que ceux utilisés par le professeur. C'est l'occasion de revenir sur un point compliqué vu trop rapidement en cours. Ces séances sont travaillées en amont avec le professeur référent de la matière en question.

COLLES

Elles se déroulent à Angers **le mercredi soir** en un seul groupe, dans les amphis Averroès, et au Mans le vendredi en un seul groupe également, dans l'amphi

Garnier. Les sujets sont distribués au début de la séance et les étudiants disposent d'un temps limité pour répondre aux QCM, comme lors du concours. Les copies sont ramassées, corrigées et notées en quelques jours, chaque étudiant obtenant une note et un classement dans les mêmes conditions que l'examen.

LES EXAMENS BLANCS

Ils auront lieu à **deux reprises** durant **chaque semestre** sur un samedi entier. C'est l'entraînement le plus représentatif des contrôles continus. Tu plancheras sur des *sujets relus par les professeurs de chaque matière*. Ils seront organisés de la même manière que les véritables examens de la faculté. L'objectif est principalement de se préparer aux QCM **dans les conditions les plus proches de l'examen final**.

Ils auront lieu en octobre et décembre 2017 pour le premier semestre, et en mars et avril 2018 pour le deuxième semestre.

SEANCES INTERACTIVES

Ces séances sont réalisées à l'aide de l'outil Socrative (disponible sur internet ou en application smartphone). Cet outil te permet de **répondre en temps réel** aux questions des tuteurs (*dans le même principe que le code de la route*). Tu vas répondre en un temps imparti à une série de questions (un dossier). À la fin du temps imparti pour la question, le correcteur réalisera la correction détaillée de celle-ci.

Ces séances se veulent être un moment d'**approfondissement** des connaissances et d'échange avec le tuteur.

Cette séance peut être suivie en présentiel, ou à distance par l'intermédiaire de la retransmission en direct sur Canal UA. Un chat est disponible sur Moodle pour que tu puisses poser tes questions même à distance.

SEANCES DE PREPARATION AUX QROCS

Ces séances sont l'occasion pour toi d'être formé à la rédaction d'une QROC¹². Une **préparation complète** sera disponible sur Moodle, ainsi que des séances en présentiel durant lesquelles te seront expliqués **comment rédiger une QROC**, les erreurs à ne pas faire, les pièges à éviter ... Ces séances sont réalisées par des tuteurs qui excellent dans ce domaine. C'est un bon moyen pour maîtriser cet exercice difficile et redouté par tous les étudiants : on estime que la moyenne générale aux QROCs est de 7/20.

NB : A l'occasion des examens blancs, une QROC peut t'être proposée et elle sera corrigée par des étudiants spécialistes de ce type d'exercice.

PREPARATION AUX ORAUX

Le tutorat organise une dizaine de séances en présentiel, en petits groupes (moins de 20 élèves). Ces séances favorisent l'interactivité et le travail sur le concret. Les séances sont disponibles aussi bien à Angers qu'au Mans.

Il y a en plus des ressources disponibles sur Moodle. Les tuteurs de la préparation aux oraux ont une expertise sur les oraux, sont formés et ont des expériences à te partager.

ORAUX BLANCS

Ils sont organisés en mai par l'association durant deux sessions d'une journée (probablement un samedi). Tu pourras passer plusieurs oraux devant un **jury formé**.

Petit Plus : Une fois ton oral passé, tu deviens à ton tour juré. Tu peux ainsi te nourrir de la performance des autres ou au contraire en déceler les failles pour te faire avancer. C'est un moment privilégié dans une période où l'absence de cours peut parfois être déroutante.

¹² Question à Réponse Ouverte Courte, épreuve de rédaction du premier semestre

FORUMS

Un forum est mis à disposition où tu peux poser toutes tes questions de cours, d'organisation, etc. Celui-ci est disponible sur la **plateforme Moodle, rubrique 2ATP**. Il est régulièrement surveillé par les tuteurs qui apporteront rapidement les réponses à toutes tes questions.

CHAINE YOUTUBE

La 2ATP possède une chaîne Youtube. Sur celle-ci, tu retrouveras des vidéos éducatives reprenant des points compliqués, et d'autres ayant pour objectif de te divertir, à l'occasion de différents événements tels que les périodes de fêtes, ... Cette chaîne vise à se développer au cours des prochaines années.

CHEFS DE MATIERES ET TUTEURS

Chaque matière est gérée par deux chefs de matières entourés d'une équipe de tuteurs qui préparent et corrigent les supports des différentes actions. Si une notion paraît incompréhensible, si un QCM pose problème ou si une question sème le doute, des adresses mails sont mises en place par l'association pour répondre à toutes tes interrogations.

UEs	Adresse mail	Chefs de Matières 2ATP 2017-2018
UE1	ue1@asso2atp.fr	Antonin COURANT, Luc DELNESTE
UE2	ue2@asso2atp.fr	Morgane DUVAIL, Justine MALINGE
UE3	ue3@asso2atp.fr	Camille DELANOUE, Antonin POUPONNEAU
UE4	ue4@asso2atp.fr	Emma ALBERT, Gwladys ROGER
UE5	ue5@asso2atp.fr	Maxime LACOUR, Hélène ROBIL
UE6	ue6@asso2atp.fr	Chloé GELIN, Titouan LE RHUN
UE7	ue7@asso2atp.fr	Camille BELLIN, Aymée VALEAU
UE8	ue8@asso2atp.fr	Clarisse MARTIN, Louise RENOULT

UE9	ue9@asso2atp.fr	Hugo GOHIER, Matteo MAUGET
UE10	ue10@asso2atp.fr	Emerence MARTIN, Amélie ROBINET
UE11	ue11@asso2atp.fr	Sullivan DEHOUX, Brian LAMOUREUX
UE12	ue12@asso2atp.fr	Théotime BICKERT, Laure RAYNIERE

LE MANS

Des informations concernant les étudiants qui ont fait le choix de suivre leur première année au Mans sont distillées tout au long de ce livret. Néanmoins, il nous paraît utile de consacrer quelques paragraphes plus spécifiquement au déroulement de PluriPASS et du tutorat en Sarthe. *Les informations relatives aux études PluriPASS au Mans sont également disponibles sur www.asso2atp.fr rubrique « Le Mans ».*

PLURIPASS AU MANS

Tu le sais certainement déjà : la plupart des cours magistraux et des ED au Mans se font par vidéo-transmission ou **vidéo-conférence** depuis Angers. En d'autres termes, le professeur qui donne son cours à Angers est diffusé en direct afin que les étudiants présents à ***l'amphithéâtre Robert Garnier*** au Mans ou connectés sur Canal UA puissent le suivre à distance. Si cette manière de suivre le cours peut paraître déstabilisante la première fois, tout le monde s'y fait très vite.

En outre, **certains ED se font en présentiel** dans les salles adjacentes à l'amphithéâtre Robert Garnier.

Sur ton emploi du temps, il est important de te référer toujours au groupe du Mans pour les cours et les ED. En effet, les Sarthois ont un emploi du temps attiré sur l'ENT d'Angers, afin qu'ils ne se mélangent pas les pinces avec les différents groupes angevins. Ce même emploi du temps est également disponible sur l'ENT du Mans, puisque tous les étudiants inscrits à l'Université du Maine ont, de fait, un compte sur cet ENT.

La responsable en charge de PluriPASS au Mans est *Mme Annick Manceau* ; la secrétaire en charge de PluriPASS au Mans est *Mme Hélène Godement*. Ce sera tes deux interlocuteurs privilégiés pour toutes tes questions relatives à l'organisation des enseignements et des examens au Mans (*coordonnées en fin de livret*).

LE TUTORAT AU MANS

Une cellule spécifique, nommée « Cellule Le Mans », veille à la bonne transposition de toutes les initiatives tutorales angevines au Mans. Citons notamment :

- **La pré-rentrée**, avec certaines séances par vidéo-transmission en direct à l'amphithéâtre Garnier et d'autres assurées sur place par des étudiants d'années supérieures qui font le déplacement afin de répondre à toutes les questions ;
- **Le parrainage**, rencontre un samedi matin au Mans au cours duquel des étudiants en 2^e année partagent leur vécu, leurs conseils et leurs cours autour de gourmandises et de boissons ;
- **Les Tut'Aides**, organisées le samedi matin au Mans, dans les salles adjacentes à l'amphithéâtre Garnier, par des tuteurs-colleurs en 2^e année ;
- **Les colles**, organisées en semaine au Mans par le tutorat et Mme Hélène Godement ;
- **Les examens blancs**, organisés à l'amphithéâtre Garnier par la Cellule Le Mans ponctuellement durant les semestres ;
- **Les séances interactives**, accessibles via Internet à tous les étudiants inscrits au tutorat ;
- **Les séances de préparation aux QROC**, transposées au Mans durant le premier semestre
- **Les oraux blancs, la préparation aux oraux**, pour ceux qui auraient à passer des MEM en fin d'année

Et bien d'autres encore !



La Cellule Le Mans, composée d'un Vice-Président et de différents Chargés de Missions, constitue l'interlocuteur privilégié des PluriPASSiens Sarthois pour toutes les questions relatives au tutorat au Mans. Les différents tuteurs-colleurs de la 2ATP, qui assureront les Tut'Aides et autres actions tutorales dans l'amphithéâtre Garnier et ses salles adjacentes, sont aussi là pour t'aider et répondre à tes questions. N'hésites donc pas à les solliciter !

La Cellule Le Mans met d'ailleurs à ta disposition un groupe Facebook dédié aux étudiants sarthois, des adresses e-mail à contacter en cas de besoin (cf. rubrique *La 2ATP*) et plusieurs articles disponibles sur le site Internet de la 2ATP qui décrivent plus abondamment la vie de PluriPASSien au Mans.

EXAMENS

Où?

Tes examens seront répartis tout au long de l'année, avec cinq épreuves. Vous serez tous répartis dans des salles d'examen ! **Prends garde à BIEN NOTER TES LIEUX D'EXAMEN !**

Ajouter à cela les oraux pour un certain nombre d'entre vous, qui se dérouleront début juin sur Angers.

Au total, à Angers, on compte 18 salles sur 4 lieux différents au maximum :

- Faculté de médecine,
- Faculté de Droit-Economie-Gestion
- Faculté des Sciences
- IUT.

Au Mans, les examens ont lieu aux mêmes dates à la faculté.

COMMENT?

Le jour J, tu dois te présenter muni de ta carte d'étudiant. Les convocations sont envoyées par mail quelques semaines en avance, avec ton groupe et ton lieu !

Les fournitures à prévoir sont un **crayon à papier HB** (+ un taille crayon), une **gomme**, un **stylo-bille** pour les rédactions (QROC) au S1 et au S2, et une calculatrice pour les deux semestres également.

Concernant la calculatrice, seul le **modèle Casio Fx-92** est autorisé. Il est conseillé d'en prévoir une deuxième par précaution.



ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Tu ne vas pas forcément le voir en première année, mais les associations étudiantes tiennent une place importante dans la vie de l'université et des étudiants.

En ce qui te concerne pour cette année, les associations étudiantes rimeront principalement avec tutorat, les actions de santé publique et les soirées post-partiels. Ces associations sont tenues par des étudiants bénévoles généralement en deuxième ou troisième année.

LA2ATP (ASSOCIATION ANGEVINE DU TUTORAT PLURIPASS)

PRESENTATION

La 2ATP est une association définie selon la **loi 1901**, avec un Président, un Trésorier, un Secrétaire et des Vice-Présidents constituant le Bureau. Ils administrent, gèrent et sont les responsables légaux de l'association. Pour la contacter, l'adresse e-mail est : tutorat@asso2atp.fr.



LES CELLULES

L'association est constituée de onze cellules, chacune étant administrée par un **Vice-Président (VP)** qui a plusieurs **Chargés de Mission (CM)** pour l'aider.

- **Cellule Partenariat** : elle s'occupe de démarcher des partenaires pour offrir de nouveaux services aux étudiants (restauration, école de conduites)
- **Cellule Orientation** : elle s'occupe de réaliser de visites dans les lycées, de présenter PluriPASS auprès des étudiants, mais aussi de t'aider à réaliser ton orientation. N'hésite pas à la contacter durant l'année !
- **Cellule Le Mans** : c'est la branche qui s'occupe du tutorat au Mans ;
- **Cellule Communication** : elle s'occupe de tous les moyens de communication de l'association (site internet, Twitter, Facebook etc...);
- **Cellule Pédagogie** : elle gère les colles, les Tut'aides, ... ;

- **Cellule Président** : s'occupe de la gestion de l'association, et de sa représentation à l'échelle locale et nationale ;
- **Cellule Innov' Péd** : cellule en charge des projets innovants (comme les séances interactives, les oraux blancs, etc.) ;
- **Cellule Trésorerie** : c'est une cellule qui compte beaucoup... ;
- **Cellule Secrétariat** : c'est elle qui gère l'administratif de l'association
- **Cellule S3** : elle s'occupe de la gestion du tutorat pour les étudiants du Semestre 3
- **Cellule santé** : elle est en charge du bien-être et du soutien moral des étudiants.

CELLULE SANTE

Cette année, le tutorat s'intéresse également à votre bien-être. La préparation d'un concours, et particulièrement celui d'entrée aux études de santé, est éprouvante aussi bien physiquement que moralement. Pour l'affronter, tu auras besoin de soutien et d'écoute, et le tutorat est là pour ça !

Pour cela sont mis en place :

- **Des permanences** : effectuées par des "tuteurs santé", formés afin de répondre au mieux à tes attentes, ces temps d'échanges te permettront de te changer les idées et te confier sur les difficultés que tu rencontres. Les tuteurs santé seront là pour te conseiller et t'orienter pour mieux réussir.
- **Une adresse mail** : ecoute@asso2atp.fr Cette adresse se veut être un espace où tu peux échanger librement avec un des tuteurs santé.
- **Des interventions de professionnels de santé** : à la rentrée, tu peux rencontrer un **psychologue** et un **diététicien**. Des étudiants de deuxième année seront également présents pour te faire part de leur expérience du parcours PluriPASS. Ce temps de formation te sera utile pour appréhender ton année plus sereinement.
- **Des petits EDs (dates à revoir)** : sur inscription, tu pourras assister à l'intervention de **professionnels de la relaxation** qui t'apporteront les clés pour apprendre à gérer ton stress.

- La santé passe également par le sport ! C'est pourquoi des **rencontres sportives** seront organisées entre étudiants des différentes années.
- Le parrainage

LA VIE ASSOCIATIVE

Adhérer à une association (comme tu l'as fait au moment de ton inscription), cela donne le droit de participer à sa vie associative.

Il y a toujours une **Assemblée Générale** dite **Ordinaire** (AGO) où tous les adhérents sont conviés au début de l'année universitaire (y compris toi), afin de renouveler le Bureau en place depuis l'année précédente, . Des AG dites extraordinaires peuvent avoir lieu au cours d'un mandat en fonction des besoins, par exemple lors de la démission d'un membre du bureau.

Des **conseils d'administration** (CA) ont régulièrement lieu, lors desquels le Bureau se réunit pour prendre les décisions importantes et discuter des projets à venir.

L'ACEPA (ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE D'ANGERS)

L'ACEPA a été créée le 15 mars 1966. Implantée directement au sein de la faculté de Pharmacie pour être au plus proche des étudiants, elle regroupe tous les étudiants en pharmacie de la deuxième à la sixième année.

Site internet : <http://asso-acepa.fr/>



L'AESFA (ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS SAGES-FEMMES D'ANGERS)



C'est une association loi 1901, qui existe depuis 2006. Elle compte 98 adhérents sur 102 étudiants au sein de l'École de Sage-Femme. Elle gère toute la vie étudiante de l'école de sage-femme.

L'ADEMA (ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE D'ANGERS)

Association créée en 2015 qui est en charge la représentation des étudiants en médecine. C'est notamment elle qui organise les post-partiels, le gala...

Site internet : <http://assoadema.org/>



L'ANEMF

Derrière cette abréviation imprononçable se cache l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France, un regroupement de toutes les corporations médecine de France qui assure la défense des étudiants en médecine et des PluriPASSiens devant les instances nationales.



Association Nationale des Étudiants
en Médecine de France

Elle est administrée par des étudiants en médecine élus tous les ans.

Les membres du bureau de la 2ATP suivent régulièrement des formations lors de congrès organisés mensuellement par l'ANEMF. Ces événements sont l'occasion d'échanger avec les associations de carabins de toute la France et de discuter de projets. De plus, la 2ATP bénéficie d'un droit de vote concernant les motions « tutorat » : ainsi la 2ATP agit directement dans la prise de décisions de vos représentants nationales.

Site Internet : <http://www.anemf.fr>

L'ANESF

L'ANESF est l'association nationale représentative des étudiants sages-femmes. Créée en 1987, elle représente aujourd'hui 4000 étudiants et est composée d'un réseau de 33 associations actives répartis dans les écoles de sages-femmes de France.

Site internet : <http://www.anesf.com>



L'ANEPF



L'ANEPF est un regroupement de toutes les corporations en pharmacie de France qui assure la défense des étudiants en pharmacie devant les instances nationales.

Tous les deux mois, se déroulent des Assemblées Générales (AG) regroupant les 24 facultés françaises. Ce sont lors d'évènements comme ceux-ci que l'ACEPA fait remonter des informations de notre faculté au niveau national, mais également s'informe et se forme sur l'ensemble du réseau national.

Site Internet : <http://www.anepf.org>.

SERVICES UNIVERSITAIRES ET SOCIAUX

BU ST SERGE

L'université d'Angers comporte deux BUs :

- Belle-Beille
- St Serge

Application :
« Affluence »

Tu fréquenteras majoritairement celle de **St-Serge** si tu souhaites y travailler tes cours. Elle est située près de la Faculté de droit dans le centre d'Angers. Elle est ouverte de 8h30 à 22h30 du lundi au samedi, ainsi que le dimanche après-midi. Elle dispose d'ordinateurs, de supports documentaires, d'une bonne connexion Wifi, d'espaces de groupes pour travailler à plusieurs.

En période d'examens, la bibliothèque est souvent bondée, c'est à savoir...

SUIP-IP

C'est le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'aide à l'Insertion Professionnelle. Il a pour mission d'organiser l'accueil, l'information et l'orientation des étudiants à leur entrée à l'Université et tout au long de leur cursus universitaire. Il assure ultérieurement avec les enseignants le suivi de leur insertion professionnelle.

SUAPS

C'est le Service Universitaire d'Activité Physique et Sportive. Plus de 50 activités sont proposées, généralement sur plusieurs créneaux dans la semaine. L'inscription à une activité est de 23 € l'année pour la première, et 13 € pour toute activité supplémentaire. Ce service est utilisé par presque 5 000 étudiants tous les ans !

Seul bémol : le complexe sportif est situé sur le campus Belle-Beille, légèrement excentré mais facile d'accès par les transports en commun. Des activités sont proposées dans des gymnases à proximité de la Faculté le midi.

SUMPPS

C'est le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé. Outre la visite médicale obligatoire des primo-inscrits, il assure un accueil permanent et personnalisé pour ceux qui souhaiteraient demander conseil, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, consulter pour un problème médical qui relève de l'urgence ou tout autre problème d'ordre gynécologique, psychologique, psychiatrique, diététique ou social. Toutes les consultations sont assurées gratuitement pour les étudiants. Le SUMPPS est lui aussi situé sur le campus Belle-Beille.

SCOLARITE

C'est le secrétariat qui gère les étudiants, leurs emplois du temps de cours et d'examens, etc. Deux secrétaires sont dédiées à PluriPASS. Il s'agit de Murielle Lurat et Claudette Benoist. Ses horaires d'ouverture sont **9h15 – 12h15 et 13h45 – 17h15**, du lundi au vendredi, mais elle est fermée les mercredis et vendredi matins. Elle est située au RDC du bâtiment C près de l'accueil de l'UFR Santé.

CARTE ETUDIANTE

Elle t'a normalement été remise au moment de ton inscription. Elle va te permettre entre autre d'avoir des réductions dans de nombreux commerces (librairies, restauration...).

Cette carte est rechargeable grâce à **IZLY** (site internet et application disponibles). Cet outil te permet aussi de réaliser des transferts d'argent avec d'autres personnes assez simplement.

Cette carte te sera **indispensable pour entrer dans l'amphi** puisqu'un filtrage y est effectué de manière à ce que chacun



respecte son groupe de cours. Elle permet aussi de payer ton repas universitaire. Tu peux la recharger en ligne ou via une application en ligne.

Attention : en cas de perte, la refaire te coûtera 6 €.

<http://www.univ-angers.fr/fr/profils/etudiant/carte-multiservices.html>.

CROUS

Le CROUS, c'est le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. Il s'occupe principalement de tout ce qui attrait à la restauration étudiante, aux cités universitaires et aux bourses d'aides sociales.

Rappelons que le règlement dans les restaurants et cafétérias universitaires se fait au moyen de la carte étudiante.

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Le prix d'un repas au restaurant universitaire (RU) est fixé pour l'année 2016-2017 à 3,25 €. Tu disposes d'un RU Ambroise Croizat, juste à côté des amphis, et d'un RU à Saint Serge juste en dessous de la bibliothèque universitaire (voir le plan en Annexe). Les horaires sont les suivants :

- **RU Ambroise Croizat** : le midi, 11h15 – 13h45 (du lundi au vendredi) fermé le soir
- **RU Saint Serge** : le midi en semaine 11h30 – 13h30 (du lundi au vendredi), le samedi midi 11h45 – 13h15, le soir en semaine 18h45 – 20h15 (fermé le samedi soir).

LA CAFETERIA

Une cafétéria est disponible au RU Ambroise Croizat, ouverte de 8h30 à 18h, idéal pour prendre un petit cookie entre deux cours.

LES BOURSES D'AIDE SOCIALE

Le dossier social étudiant qui permet d'obtenir sa bourse (même si tu es à l'échelon 0) est à remplir tous les ans entre janvier et avril.

SECURITE SOCIALE ETUDIANTE (SSE)

Pour la plupart des étudiants, la sécurité sociale est obligatoire. Elle est généralement proposée en même temps que l'inscription à la Faculté. Selon le régime des parents, certains sont dispensés d'affiliation jusqu'à l'année de leurs 20 ans.

Pour 2014-2015, le tarif de l'affiliation est fixé à 213 €. Renseigne-toi auprès des mutuelles étudiantes pour plus d'informations.

VIE LOCALE

TRANSPORTS

Les transports en commun à Angers sont assurés par le réseau Irigo. Nous avons de la chance : la Faculté de Médecine est desservie par la **ligne de tramway A¹³** et la **ligne de bus n°8**.

La ligne passe aussi au CHU, au niveau du campus Saint Serge, en centre-ville et à la gare. Bref, elle dessert tout ce dont les étudiants en PluriPASS peuvent avoir besoin.

Tarifs étudiants (à titre indicatif):

- ticket unitaire : 1,40 €
- abonnement 1^{er} enfant (1 an) : 257,40 €
- abonnement 2^{ème} enfant : 174,60 €
- abonnement 3^{ème} enfant : 64,20 €

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : <http://bustram.irigo.fr>.

LOGEMENT

Trois possibilités s'offrent pour le logement étudiant :

- logement particulier,
- cité universitaire (gérée par le CROUS)
- foyer-logement.

La solution la plus adéquate dépend beaucoup de chacun. Nous te conseillons de te renseigner auprès du CROUS afin de réaliser les démarches nécessaires dans le cas où tu souhaiterais un logement en cité universitaire.

Tous les étudiants ont droit aux **Aides Pour le Logement (APL)**. Pense à remplir ton dossier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) !

¹³ Plan disponible en annexe

BONNES ADRESSES

CINEMA

Deux choix s'offrent à toi :

- le **cinéma Gaumont** (1 avenue des droits de l'homme), à 8,90 € le ticket pour les étudiants ;
- le **cinéma 400 coups** (12 rue Claveau), à 6,50 € le ticket pour les étudiants.

POUR UN PETIT FOOTING OU UNE BALADE

Plusieurs lieux s'offrent à toi, dont l'étang Saint Nicolas, le Lac de Maine, le parc Balzac.

PICK#EAT

15 rue des Poeliers, 49100 Angers

Fast Good, 100% Homemade Funky food Midi et Soir, Brunch le dimanche, Hot-dogs, Frites maison, Pâtisseries maison.

Un partenariat existe entre la 2ATP et Pick#Eat et permet aux étudiants inscrits au tutorat de bénéficier de réductions ;).

CONTACTS

ADRESSES MAILS DU BUREAU DE LA 2ATP

Ces adresses mails sont à ta disposition pour tout problème, question, ou envie durant l'année.

Membre du bureau	Adresse mail
Adresse mail général	tutorat@asso2atp.fr
Président	president@asso2atp.fr
Secrétaire	secetaire@asso2atp.fr
Trésorerie	tresorerie@asso2atp.fr
Partenariats	partenariats@asso2atp.fr
Orientation	orientation@asso2atp.fr
Communication	communication@asso2atp.fr
Innovation Pédagogique	innovped@asso2atp.fr
Pédagogie	pedagogie@asso2atp.fr
Le Mans	lemans@asso2atp.fr
Cellule Santé	sante@asso2atp.fr
Tutorat S3	tutorats3@asso2atp.fr

CONTACT PLURIPASS

GODEMENT Hélène	sco-L1sante@univ-lemans.fr
LETERTRE Elisabeth	0241735915
MANCEAU Annick	sco-L1sante@univ-lemans.fr
PASSIRANI MALLERET Catherine	0241735916
PluriPASS	pluripass@contact.univ-angers.fr

ADRESSE POSTALE

2ATP – UFR Santé, Rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS CEDEX 01

REMERCIEMENTS

Ont participé à la rédaction de ce guide :

ASTOUATI Quentin

BLAKE Laura

BOVE Leo

LE RHUN Titouan

Mise en page et schémas :

ALLARD Maurine

ANNEXES

LEXIQUE

Quelques mots que tu vas entendre régulièrement sont bons à retenir dès à présent, comme ça tu te sentiras moins bête au début.

ACEPA : Association Corporative des Étudiants en Pharmacie d'Angers

AESFA : Association des Étudiants Sages-Femmes d'Angers

ANEMF : Association Nationale des Étudiants en Médecine de France

ADEMA : Association Des Etudiants en Médecine d'Angers

APL : Aide Pour le Logement

BU : Bibliothèque Universitaire

P1 = PluriPASSiens. C'était le nom des premières années de médecine et de pharmacie avant 2010 (avant la création de la PACES et donc bien avant la création du parcours PluriPASS).

P2 : 2^{ème} année

Carabin : Étudiant en médecine

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ENT : Environnement Numérique de Travail

Épicier (péjoratif) : Étudiant en pharmacie

FézA : Fédération étudiante des Associations Angevines

Karl : Garant de l'ordre dans l'amphi Averroès

Karlito : Karl en version plus jeune et moins baraque

Licorne : Le plus cool des animaux ♥ (OUI, ÇA EXISTE !)

Moodle : Interface d'où sont accessibles les cours (<http://moodle.univ-angers.fr>)

QCM : Question à Choix Multiple

OCU : Question à Choix Unique

QROC : Question à Réponse Ouverte Courte

RU : Restaurant Universitaire

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

TD : Travaux dirigés
UE : Unité d'Enseignement
CM : Chargé de Mission
VP : Vice-président

INFORMATIONS UTILES

LIENS INTERNET

<http://www.asso2atp.fr> : Site de la 2ATP

Tu retrouveras sur ce site toutes les informations utiles, toutes les ressources, ainsi que tous les descriptifs des actions de la 2ATP, de leurs modalités, ...

<http://www.univ-angers.fr> : Site de l'Université d'Angers

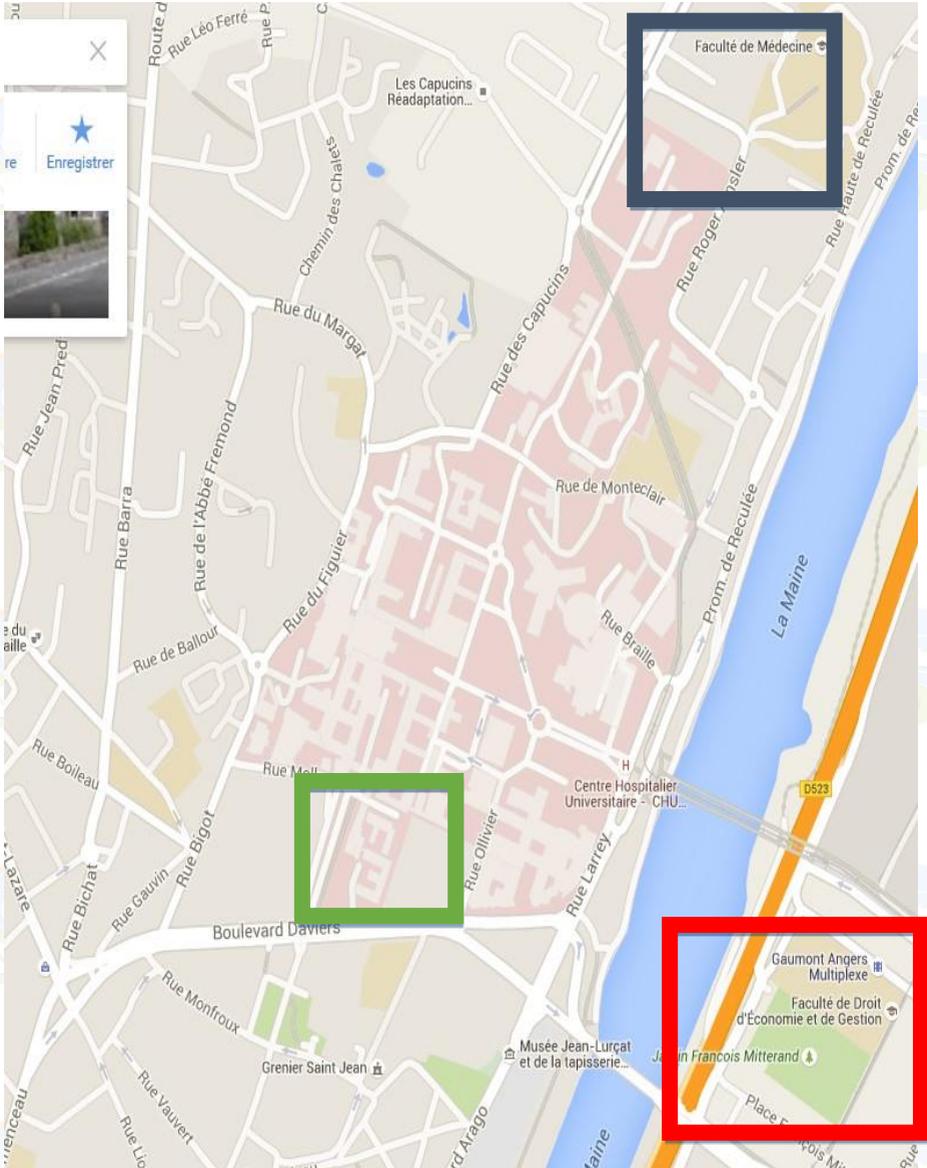
<http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/facultes-et-instituts/ufr-sante.html> :

Site de l'UFR Santé

LE PLAN UTILE

Site de Médecine (noir) et de Pharmacie (vert)

Faculté de Droit-Economie-Gestion, BU Saint Serge (rouge)



PLAN DE LA FACULTE



NOTES